

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19623**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, Chimie de formulation

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                                                                                   | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur,<br>Université d'Orléans<br>Modalités d'élaboration de références :<br>CNESER | Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est l'assistant direct de l'ingénieur, du chercheur ou du chef de projet. Cette formation conduit à une insertion rapide dans les laboratoires de formulation, en R & D, en analyse sensorielle, aux services qualité. Elle a pour but de former dans un large spectre de secteurs industriels.

Le diplômé est capable de développer des qualités d'autonomie et d'adaptabilité pour :

- identifier les besoins et analyser un cahier des charges (sous la direction d'un ingénieur)
- élaborer des formules en tenant compte des exigences techniques, réglementaires, économiques et de qualité ; choisir et

s'approvisionner en matières premières adaptées ; vérifier la conformité avec un cahier des charges ; chiffrer et optimiser le coût d'une formule.

- évaluer les propriétés fonctionnelles des formules
- participer à l'élaboration de procédés de fabrication et à la mise en œuvre de la qualité totale, du respect des règles d'hygiène, de la sécurité et de l'environnement
- mettre en place des procédures de qualité
- représenter sa société chez le client (interface société-client)
- assister le client dans la mise en œuvre des produits en adéquation avec les matériels et les procédés
- s'insérer dans un groupe de travail, communiquer clairement les informations
- participer à l'encadrement des techniciens et à la gestion du laboratoire.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La formulation concerne tous les secteurs de l'industrie chimique :

- les cosmétiques, produits de toilette, parfums
- l'industrie pharmaceutique
- les détergents
- les peintures
- les encres
- les matières plastiques, les caoutchoucs
- les bétons, ciments, enduits
- les produits phytosanitaires
- l'agroalimentaire, etc.....
  - formulation, recherche, développement
  - pilote
  - affaires réglementaires
  - technico-commercial

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1201 : Expertise technique couleur en industrie

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

UE0 : homogénéisation

UE1 : connaissance de l'entreprise et communication

UE2 : industrialisation

UE3 : principaux constituants des formulations  
 UE4 : concepts physico-chimiques  
 UE5 : nouvelles méthodologies  
 UE6 : contrôle analytique, tests de performance  
 UE7 : compétences pratiques  
 UE8 : projet tuteuré  
 UE9 : périodes en entreprises

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      | oui                                                                                                                                                                                                                       |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | oui                                                                                                                                                                                                                       |
| En contrat de professionnalisation                               | X      | oui                                                                                                                                                                                                                       |
| Par candidature individuelle                                     | X      | non                                                                                                                                                                                                                       |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002                      | X      | Enseignants-chercheurs et professionnels                                                                                                                                                                                  |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 19 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

##### Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

##### Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source  
 Avenue du Parc Floral - BP 6749  
 45067 Orléans cedex 2

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :